Textes officiels en EPS de 1880 à nos jours

Pascale AUJAME Septembre 2010 MASTER 1

PLAN

I. Définition, buts, structures
II. Fin 19e et début du 20e siècle: revanche et création de la nation
III. 1907 à 1959/ l'éclectisme des textes officiels
   a) L'entre deux guerres: le monopole médical
   b) La période 40/45: vers l'éclectisme ouvert
   c) 1959/: vers la fin de l'éclectisme
IV. 1960 – 1975: Des politiques scolaires de démocratisation et l'avènement du sport
V. Les années 80: l'élève au centre de l'action éducative
VI. 1996 à nos jours: EPS et programmes

DEFINITIONS des TO : Il s'agit principalement: des ***Instructions officielles*** *et des* ***Programmes*** *(depuis 96).* Mais aussi, *les* ***textes certificatifs*** (porteurs d'une conception de l'EPS (à travers les objets et les moyens de l'évaluation)
T.O édités par le ministère de tutelle
T.O de différents niveaux: lois, décrets, circulaires (importance juridique différente)
FONCTION des T.O: Orienter la discipline. Visent à instituer une norme. Promouvoir de nouvelles normes pédagogiques et éducatives qui constituent des références légitimes pour la formation et le contrôle de l'action des enseignants
Structure des T.O

- **FINALITES**
  DEFINITION: *"Les finalités sont l'expression la plus grande des objectifs. Elles répondent à la question : quel type d'homme pour quelle société? Elles doivent être des réponses aux problèmes sociaux »* P. GOIRAND : université d'été 1989
  Elles traduisent les orientations politiques, sociales et idéologiques. Les finalités de l'EPS ne se succèdent pas dans le temps, aucune ne disparaît vraiment, chaque texte les cumule, les additionne
  *« …à chaque étape l'introduction d'une nouvelle finalité n'entraine pas la disparition des anciennes: l'évolution du système des finalités est réalisée par l'accumulation de strates successives, à la manière des sédiments au fond de l'océan » (*Delignières et Garsault 1993, « Objectifs et contenus de l'EPS : transversalité, utilité sociale et compétence » Revue EPS n°242

TRITYQUE AXIOLOGIQUE : l'apparition successive et étagée des 3 finalités

- **1ere finalité:** le développement des *« capacités organiques, foncières et motrices »* : approche naturaliste: enrichissement de la nature humaine (cf. IO 1945 (et avant) et 1959)
- **2e finalité:** l'accès aux « *pratiques corporelles et notamment (aux) pratiques sportives d'expression »* approche culturaliste Introduction faite par les IO de 1967
- **3e finalité:** l'acquisition de connaissances « *concernant l'entretien des ses potentialité et l'organisation de sa vie physique aux différents âges de son existence »* …….. perspectives de formation citoyenne. Apparue courant des années 90, officiellement avec les programmes de collège.

CONTENUS

- **l'objet de l'enseignement** (mouvement, sports, APS, APSE, APSA, ressources, compétences...)
- Le **traitement** de l'objet d'enseignement (exercices, leçon, séance, situations etc...)

ORGANISATION

- Tout ce qui renvoie à l'organisation des leçons et séances, la conception du programme et l'évaluation
  Découpage de la séance (ex: Mise en train, exercices, retour au calme .Programmation .Groupements

- ## Fin du 19e siècle

- Défaite de Sedan contre la Prusse
- L'empire cède sa place à la 3e République : 1870 (Gambetta)
- Fin d'un ordre monarchique (Napoléon) et catholique
- Fort sentiment de revanche après cette défaite
- Mission principale de l'école: former une jeunesse robuste, prête à faire la guerre
- L'exercice commence à être assimilé à l' exercice militaire….une confusion s'installe

L'instituteur aux côtés du militaire, du gymnaste : *« Il faut mettre partout, à côté de l'instituteur, le gymnaste et le militaire, afin que nos enfants, nos soldats, nos concitoyens, soient tous aptes à tenir une épée, à manier un fusil, à faire de longues marches, à passer les nuits à la belle étoile, à supporter vaillamment toutes les épreuves pour la patrie »* (L.Gambetta, discours à Bordeaux le 26 juin 1871, cité par P.Arnaud, Les athlètes de la république, Toulouse, Privat, 1987)

Les années 1880: Créer la nation Française

- **Lois J.Ferry :**

-16 juin 1881 : **Gratuité de l'école jusqu'à 13 ans** : (pour tous les élèves du primaire: bourses et fournitures scolaires; dépenses à la charge de la commune)
-28 mars 1882 : **Laïcité et obligation jusqu'à 13 ans** : (Filles et garçons). **Volonté de neutralité** pour n'exclure aucun enfant. Il faut former des citoyens d'une société démocratique, emprunts de morale laïque, ayant le sens du devoir civique de la discipline

- Toutefois, l'école est séparée entre :
  école primaire et école secondaire : ***«l'école du peuple »*** et ***« l'école des notables »*** (A.Prost, Histoire de l'éducation en France, Paris, Seuil,1969)
  Ecole primaire= Ecole du peuple. Primaire - supérieure et professionnelle Enseignement de base: lire-écrire. Préparer à la vie active .Diplôme fin d'étude = Certificat d'Etude. Gratuite

  Ecole secondaire Ecole de la bourgeoisie, future élite de la nation. Secondaire et universitaire. On y instruit plus qu'on éduque. Diplôme fin d'étude = BAC. Payante jusqu'en 1945

- **27 janvier 1880 : Loi Georges** (EP obligatoire pour les garçons dans l'enseignement primaire et secondaire) *« Si la gymnastique devient obligatoire pour tous les garçons en 1880 c'est principalement parce que la défaite nationale est devenue l'affaire de tous les citoyens mâles et non parce que la République est devenue humaniste et pense démocratiquement »* (G.Andrieu, La loi du 27 janvier 1880, in revue Spirales n°13 -14, 1998)

Les TO en EPS de 1881/1938… des IO et… des MANUELS

•**<u>MANUELS</u>** : 1881,1891,1910, 1919, 1922(2T), 1925 (Méthode Française)1928, 1931

Souvent dénommés: Règlement Général Ou Projet de Réglmt Général . Presque tous publiés par le Ministère de la guerre

•**<u>Instructions officielles</u>** : 4 textes importants

•**IO 1923**: Primaire (4M d'élèves)

•**Arrêté 1925** : (Horaire d'EPS en secondaire, réaffirmation)

•**IO 1928**: organisation EPS

•**IO 1938** : organisation EP, sport, PA, horaires.

Les « Manuels » de 1881/1907

•**<u>1881</u> : Manuel de gymnastique et des exercices mil itaires.** Publié par le Ministère de l'Instruction Publique
Tous degrés d'enseignement (primaire et secondaire)

•**<u>1891</u> : Manuel d'exercices gymnastiques et de jeux scolaires** . Tous degrés d'enseignement (primaire et secondaire)

•**<u>1907</u>: Manuel d'exercices physiques et de jeux scolaires.** Publié par le Ministère de l'Instruction publique, la guerre et de l'intérieur

<u>CONTEXTES</u>

<u>1881/1891</u>:

•La France se situe dans un **contexte de revanche** (défaite contre la Prusse 1870). Mai s malgré les conséquences économiques de la défaite, la France est riche (entrée dans la 2e révolution industrielle milieu 19e siècle)

•Mise en place de la **3e République**. Volonté de laïcisation et de consolidation de la république.

•Volonté de conformer la jeunesse à des **idéaux républicains**

<u>1907</u>

•**La France se prépare à une guerre proche contre l'Allemagne** . Le service militaire est obligatoire pour toute la population masculine.

• **Le corps médical renforce sa présence** sur le thème de la peur de la dégénérescen ce de la race

•Mise en place d'une commission en pour **unifier les programmes**. Demeny en est le rapporteur et participe à la rédaction du manuel (influence médicale)

<u>FINALITES ET OBJECTIFS</u>

<u>1881</u>

–**Militaire:** « **développer** chez l'homme dès son enfance **les facultés** qui lui permettront plus tard de **déployer dans le combat toute son initiative** »

–**Hygiénique**: « **le développement des organes de la respiration** est l'un des buts principaux de la gymnastique scolaire »

<u>1891</u>

-Remède au surmenage

-Fonction patriotique

-Rétablissement des grandes fonctions organiques

<u>1907</u>

<u>Finalité hygiénique</u>

–Entretien de la santé

–Favoriser le développement normal de l'enfant

–Accroitre l'énergie physique et morale et la maintenir jusqu'à l'âge adulte.

<u>Finalité morale</u> Rendre adroit et fortifier le caractère

Le manuel de 1907 peut être considéré comme la jonction entre l'EP militaire et l'EP éclectique d'inspiration médicale

CONTENUS

L'EP de la fin du 18e siècle oscille entre: exercices de gymnastique et exercices militaires (1881)
Puis entre gymnastique de développement et gymnastique d'application (1891 et 1907)

1881

Démonstration et exécution : le maitre est la référence, il démontre et fait exécuter: « Garde à vous ! », « Attention! Exécution! Commencez! Cessez! ». Obéissance: exigence de l'ordre. Répétition des gestes

1891 La leçon doit être complète, utile, graduée, intéressante et attrayante. Maître démonstrateur et commandant

1907 Leçon quotidienne, si possible en plein air (au moins 2h après les repas) avec un plan invariant suivant tableau des exercices gradués. Le maitre est démonstrateur, commandant et surveillant

•Gym de développement : Rationnelle, Construite, Fonctionnelle
But:
–Développer harmonieusement le corps de l'enfant
–Lutter contre les mauvaises conditions d'hygiène
–Etablir un équilibre entre activités physiques et intellectuelles

•Gym d'application : **Hygiénique, Disciplinée, Utilitaire**
But:
–Perfectionner la vie de relation de l'homme
–Le familiariser avec des pratiques qui trouvent leur application dans la vie courante (en particulier dans la vie militaire)

•**LES BATAILLONS SCOLAIRES de 1880 à 1892**

Avec les **Bataillons scolaires**, l'école devient l'antichambre de la caserne et le patriotisme exacerbé fait des enfants des petits soldats.

« Le régime militaire appliqué aux écoles s'impose de nos jours. Paris a donné l'exemple. Bientôt tous les lycées et écoles de France marcheront militairement » (L'événement, 8 juillet 1881)

1880 Début expérimental en juillet à Paris (toute la France en 1882. Disparition en 1892

L'ECLECTISME DES IO

Textes qui prennent appui sur l'ensemble des méthodes qui existent et les utilisent toutes en esp érant former un tout cohérent. (entre Gym construite, gym d'application, Méthode naturelle, sport). (Tissié, Démeny, , Hébert,Coubertin….)
•ECLECTISME OUVERT : Prend appui sur tout ce qui peut exister Ex: IO de 45
•ECLECTISME FERME : Une méthode est préférée aux autres ex: 41

INSTRUCTIONS OFFICIELLES du 20 Juin 1923

Plan d'études et programmes des écoles primaire s élémentaires
Publiées par le Ministère de l'Instruction publique et des beaux arts

- Texte qui concerne toutes les disciplines d'enseignement, dont l'EPS
- Appuis particuliers sur les connaissances psychologiques et pédagogiques
- Mise au point pour chaque discipline de nouveaux programmes moins volumineux
- Promotion de nouvelles pratiques pédagogiques, dites actives (l'élève découvre, expérimente, prend plaisir à apprendre) (Freinet, Montessori, dewey))

CONTEXTE

- Fin de la 1ere guerre mondiale (1,4 M de morts (jeunes hommes)
- Politique nataliste. La France est affaiblie de son capital humain
- Centration sur l'hygiène et la santé
- Période post guerre où les français recherchent les plaisirs et divertissements
- Explosion du phénomène sportif
- Volonté du système éducatif de démocratiser l'école; rendre l'élève plus actif avec prise de décisions

FINALITES

3 finalités

1. Correction des attitudes défectueuses
2. Développement des qualités physiques (Force, Adresse, Agilité)
3. Effets sur l'attention, l'intelligence et la volonté (vers une EP propédeutique aux apprentissages intellectuels) «NOTION D'UTILITE DE L'EPS

LECON et CONTENUS Quasiment aucune indication sur les contenus en EP.

- Ils se basent seulement sur des jeux et des mouvements éducatifs.
- Ils sont différenciés suivant l'âge des élèves
  - Le cours préparatoire: jeux prédominants
  - Le cours moyen: mouvements éducatifs et correctifs, natation
  - Le cours supérieur: en plus, éducation des sens par la promenade, plus exercices de la vie courante

Il est précisé de se rapporter aux contenus du Règlement Général (1919), qui deviendra ensuite le Règlement Général de 1925, la Méthode Française. La leçon est quotidienne et doit être préparée à l'écrit

1925 Règlement Général d'Education Physique : Méthode Française

Edité par le Ministère de la guerre. Tome 1 en 1925 , Tome 2 en 1928, Tome 3 en 1930

- Il est constitué et rédigé par l'Ecole de Joinville et se veut construire une synthèse de tous les travaux: sorte de « cadeau d'adieu » (Andrieu)

FINANITES:

1. Faire parvenir l'homme au plus haut degré de perfectionnement physique que comporte sa nature
2. Utilisation optimale de ses ressources dans les applications courantes

Finalités atteintes par le **développement de 6 qualités physiques et morales** :

- Santé équilibre des grandes fonctions
- Force
- Résistance
- Adresse
- Trempe du caractère (énergie, courage, effort)
- Harmonie des formes

CONTENUS

- 6 formes d'**exercices** physiques
  - Les jeux -- Les assouplissements
  - Les exercices éducatifs
  - Les applications (marcher, grimper sauter….)
  - Les sports individuels --Les sports collectifs

L'ordre de cette liste respecte l'évolution de l'âge de l'enfant

- Une différenciation des contenus: Les exercices sont choisis en fonction du niveau des élèves et le but à atteindre suivant 3 critères :
  - L'âge: 4/13 ans (EP élémentaire), 13/18 ans (Ep secondaire) + de 18 ans (EP supérieure)
  - Le sexe: les filles ne doivent faire qu'un EP hygiénique (cf EP élémentaire)
  - La valeur physiologique (examen physiologique et pratique établi tous les ans par le médecin)

Grande influence des médecins physiologistes _(cf: Boigey « manuel scientifique de l'EP » 1923

ORGANISATION DE LA LECON

- **3 temps**
- **MISE EN TRAIN** : 2/10e du tps (différents assouplissements)
- **LECON** : 7/10e du tps marcher, grimper, sauter, lever, porter, lancer, attaquer, se défendre. Natation. Parfois jeux
- **RETOUR AU CALME** : marches lentes

Une leçon de bonne qualité possède 5 paramètres

Elle doit être: continue (pas de repos), alternée (le haut puis le bas du corps, graduée en intensité et en difficulté, attrayante (varier les exercices) ,disciplinée (commander sans hésitation). L'instructeur conduit la leçon à partir de commandements: « garde à vous », « en position », « cessez », « repos »

Arrêté du 9 Janvier 1925

Texte important au plan statutaire et étatique car il affirme: Article 1er: **« *l'EP est obligatoire pour tous les élèves des établissements d'enseignement secondaire de garçons et de filles* »**

DONC mise en place dans le secondaire de ce qui existe déjà dans le primaire depuis 1882 et l'enseignement de l'élite a entrebâillé ses portes à l'Education Physique

Article 3: « *Il est prévu pour l'EP, dans la répartition hebdomadaires des matières d'enseignement des* ***classes secondaires, 2 heures au minimum en dehors des heures de récréation*** **»**

30 Mai 1938 Instructions et programmes (primaire)

Ministère de l'Education Nationale

Ce texte est une redite des IO de 1923 (mêmes finalités, même programme)

CONTEXTE:

- Texte qui parait après le Font populaire Juin36/Juin37 (vote de nombreuses mesures sociales)
- Développement du sport de masse par Léo Lagrange
- Volonté de démocratiser l'école encore plus forte qu'en 1923. Prolongation de la **scolarité** obligatoire à 14 ans (1936)

FINALITES idem 1923

CONTENUS: Peu d'indications sur les contenus, seulement 3 remarques

- **Ecarter le sport** (juger trop violent)
- **La méthode naturelle et les jeux sont privilégiés**
- Se référer au règlement général de 1925

Ils sont différenciés suivant l'âge physiologique (et non pas âge mental)

LECON: à partir de 1938: deux formes de leçon

- La leçon quotidienne
  - 20 à 25', le plus souvent au grand air, 3 parties
- **La demi-journée de Plein Air** (importance capitale)

I.O du 1er juin 1941 LES ACTIVITES D'EDUCATION GENERALES

Secrétariat d'Etat à l'Education Nationale et à la jeunesse

CONTEXTE POLITIQUE

- La France déclare la guerre à l'Allemagne en septembre 1939
- Début de l'offensive allemande en mai 1940, puis capitulation rapide de la France en juin (Armistice 22/06/40)
- La France est coupée en deux: une zone occupée par les allemands et une zone libre
- Pétain se déclare chef de l'état et met fin à la 3e République
- Son but: régénérer la France à travers ce qu'il nomme « la révolution nationale »
- Sa devise: « Travail, Famille, Patrie »

ECOLE

- Instauration d'un ***commissariat général à l'éducation générale et aux corps*** *(Borotra)*
- Mise en place de **l'éducation générale et sportive (EGS):** regroupement de plusieurs activités ayant en commun la mise en jeu du corps de l'individu

Le gouvernement de Vichy veut faire de l'EP une pièce maitresse de la restauration physique et morale de la jeunesse. Vers une idéologie anti intellectuelle (car l'intellectuel est une menace, un fléau social) le redressement du peuple : « *Redresser moralement et intellectuellement une France pervertie par la démagogie des années trente* » Général Ph. PETAIN Discours radiodiffusé du 10 oct 1040

IDEOLOGIE DE LA NATURE et VERTUS MORALES : Une référence à la nature permanente à travers:

- Le déterminisme de la nature: en « développant les facultés de l'être vivant agissant » avec un « mode d'existence naturel »
- Un sens écologique de la nature: vertus de la nature (endurcissement des corps aux éléments. Les bienfaits de la nature. Les capacités physiques sont les vertus premières de l'homme : « *il s'agit de faire des enfants de France des garçons verts et vigoureux capables de surmonter des obstacles, de remporter des victoires, de lutter chaque jour »*

Une devise : FAMILLE – TRAVAIL - PATRIE

FAMILLE:

- Cellule de base de la société française (« mère gardienne du foyer de la race »)
- Politique nataliste (38/39 mortalité supérieure à natalité
- Adaptation de la méthode d'enseignement à l'éducation féminine

TRAVAIL:

- EP et travaux manuels
- Travail de la terre = travail de l'honnête artisan (œuvre créatrice de Dieu)

PATRIE

- L'EP permet de lutter contre la décadence du peuple
- Educateurs = artisans de la Révolution Française *« Etre fort pour mieux servir »*

FINALITES:DE L'EGS : Former des hommes robustes et équilibrés à partir d'un savant mélange de culture générale et de culture physique

OBJECTIFS

Formation physique: vie conforme à l'existence naturelle
Formation morale: caractère et lutte
Formation intellectuelle: intelligence dans l'action, réflexion/problèmes concrets

CONTENUS éclectisme fermé

Education Physique Générale : :

- la méthode naturelle en est la base
- et pratique sportive:
  - Initiation sportive (adresse et coordination; sport sans compétition
  - Formation sportive (recherche du rendement sans dépasser ses forces)
  - Différenciation des contenus de 3 ordres:
    - Âge (catégories fédérales benjamins, minimes…)
    - Sexe (mais pratiques presque identiques files garçons)
    - Critère déficient/non déficient

Les IO du 1er octobre 1945

- **CONTEXTE**
- Facteur politique majeur : **la Libération**…. Désir de rompre avec le régime de Vichy.
- **France affaiblie sur tous les plans**. Sur le plan sanitaire **problème santé et hygiène**.

Un enfant sur trois dans les grandes villes présente des troubles de croissance. A 14 ans, comparés à leurs aînés de 1935, les adolescents de 1945 ont perdu de 7 à 11 centimètres en taille et de 7 à 9 kilos en poids. La délinquance juvénile progresse.

« 80% de nos jeunes sont des déficients physiologiques, scoliotiques, insuffisants respiratoires et musculaires. ».
Inspecteur Général Berthoumieu 1946

- Misère physiologique et misère spirituelle vont guider les choix pour l'éducation physique. (rééducation physique)

Le gouvernement provisoire, (présidé par le général de GAULLE depuis juin 1944) s'adresse aux professeurs et aux maîtres d'éducation physique et sportive, pour rompre avec la doctrine officielle de Vichy .
Il s'agit de rassembler les enseignants au sortir de la guerre sous les couleurs de l'éclectisme des méthodes : française, naturelle et sportive. (Éclectisme ouvert) (de GAULLE démissionnera le 20 janvier 1946 – La constitution de la IVème République ne sera adoptée que le 13 octobre 1946)

Finalités et contenus :

- La LIBERTE réside dans le choix des méthodes les plus adaptées aux objectifs retenus dans le « ferme » respect des principes. Les IO de 45 se définissent comme *« voulant mettre un terme à l'obligation faite aux professeurs de pratiquer une seule méthode, imposée uniformément »*.
  « *tout enseignant peut laisser libre cours à sa personnalité et ses initiatives »*.

  Les IO de 45 développent 3 grands objectifs
  - Le développement normal de l'enfant (Méthode suédoise)
  - L'habitude du geste naturel (VARF) (principalement la méthode naturelle)
  - L'affinement du geste permet le développement de l'esprit d'équipe, de la discipline, de la virilité, de l'altruisme et une préparation à la vie sociale. (éducation sportive)

- L'injonction institutionnelle porte sur le schéma de la leçon avec ses passages obligés par :
  A/ Mise en train de dérouillement. B/ Leçon proprement dite, ou suite d'exercices alternés et dosés .
  C/ Retour au calme et apaisement

  Organisation autour de 2 types de séances
  Séance dans l'établissement : 2h (développement normal +gym de maintien
  Séance de plein air : 3h : permet de recontextualiser dans le cadre naturel les exercices de la séance en établissement.

  Contenus structurés autour de 2 éléments majeurs :

- **L'âge des élèves** : 4 niveaux de scolarité et une priorité accordée à un type d'exercice en fonction de l'âge avant 6/7 ans, de 9/10 ans à 11/12 ans :exercices naturels et utilitaires , de 12/13 ans à 15/16 ans ,de 15/16 ans à 18 ans :activités libres et sportives
- **L'année est découpée en 5 périodes**
  - Période 1 : 4 semaines : prise en main
  - Période 2 : 13 semaines : travail préparatoire
  - Période 3 : 12 semaines : travail foncier modéré
  - Période 4 : 5 semaines : travail foncier soutenu
  - Période 5 : 6 semaines : activité libres et sportives

Différenciation des contenus en fonction:

- des saisons
- du sexe
- du degré d'entraînement
- du **niveau des élèves classés en 4 groupes** par le médecin en début d'année :
  - Groupe 1 : entrainement normal + OSSU
  - Groupe 2 : élèves moyens…….
  - Groupe 3 : élèves à ménager…….
  - Groupe 4 : dispense EPS + cours spéciaux de corrective.

LES DEBATS DE L'EPOQUE (les années 50)

- Conflits de doctrines entre des courants idéologiques différents:
  - entre le courant hygiéniste emmené par Pierre Seurin, exprimé par la Ligue Française d'EP et l'inspection générale

- et le courant sportif mené par Maurice BAQUET , professeur à l'Institut National des Sports, (il publie en 1942 son « Education sportive- Initiation Entraînement »

Les IO du 20 juin 1959, et du 21 aout 1962 (+ Circulaire du 1er juin 1961)

CONTEXTE

Période gaullienne

- Début de la 5e république (28 septembre 1958) . De Gaulle en sera le 1er président.
- Renforcement du pouvoir politique,
- Mise en place d'une politique de prestige dont le sport sera un enjeu politique et symbolique

Amorce des réformes du système éducatif : tentative d'unification (59 : Berthoin,) et l'explosion scolaire.

- Cause de parution dominante des IO de 59 : Remise en ordre d'une EP trop éclectique avec trop de pratiques sportives .Mettre fin aux abus dus à trop de liberté. Mettre un terme au « désordre » d'une EP trop diverse au quotidien .Coup de frein au développement des disciplines sportives
  CONFLIT entre **Maurice Herzog** ,Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, qui souhaite promouvoir une éducation physique plus moderne et plus attrayante faisant au sport une place nouvelle…………et **l'inspection générale** qui valorise une éducation physique de formation à dominante hygiéniste et son doyen Roger Marchand (lié à la LFEP, Seurin) va même jusqu'à contester qu'il soit possible d'aborder le sport sous une approche éducative.

Finalement les IO de 1959 paraissent, mais elles ne sont qu'un *« Complément à l'instruction du 1er octobre 1945 à l'usage des professeurs et maîtres d'éducation physique et sportive »*.

Finalités et Objectifs des IO de 59:

- Effets généraux :
  - Education et correction de l'attitude
  - Education respiratoire
  - Acquisition et développement de la VARF
  - Entretien ou amélioration de la santé et de la vitalité
- Autres effets :
  - d'ordre psychologique, esthétique, social

CONTENUS

- **gym construite** (maintien = base Exercices analytiques rythmés. Gym rythmique pour les filles)
- **gym fonctionnelle** (comprend : jeux, exercices naturels, exercices sportifs (athlétisme essentiellement)

« l'initiation sportive sous forme collective trouve donc sa place dans les 2heures hebdomadaires. Par contre, la place faite au sport proprement dit (compétitions et performances codifiées) se situe sauf exception (…) dans le cadre des séances de plein air »

Progression générale annuelle commune à l'établissement

- **Organisation de la leçon :**

1. **La leçon d'EP (2h)**
   - Préparée à l'écrit
   - Complète et efficace : exercice construits ET exercices fonctionnels
2. **La séance de plein air (3h)**
   - Pratique d'activités physiques sportives
   - Entraînement sportif
   - Rencontres sportives

circulaire du 1er juin 1961

- Le conflit ouvert entre le pouvoir politique (Herzog) et le pouvoir pédagogique (IG) continue.
- Maurice Herzog confie alors à la sous direction de son administration le soin de rédiger la circulaire du 1er juin 1961 qui **remplace la demi-journée de plein air par une demi-journée de sport** et s'attire le soutien de tous les courants syndicaux.

Les IO du 21 août 1962

- Dans le même état d'esprit une nouvelle circulaire parait le 21 août 1962. (complément au texte de 59)
- Ces instructions organisent les activités de sport : initiation, entraînement, compétition.
- Le changement est complet. : *« **L'initiation sportive sous forme collective trouve sa place <u>dans les deux heures hebdomadaires</u> d'EPS.** L'enseignement des gestes sportifs les plus caractéristiques constitue une partie de la leçon d'éducation physique. »*

<u>Contenus</u> : Objet exclusif: le sport

Préoccupation essentielle: organisation du sport dans la classe, dans le cadre des interclasses, pour la préparation des examens, à l'association sportive, (ASSU) et son ouverture vers les bases de plein air dont Maurice Herzog est l'initiateur.

- **La séance de plein air devient séance de sport (3h)**

Ces IO sont interprétées comme **un rappel à l'ordre sportif** et **la contre-offensive** du Ministre face à l'IG et son rappel à l'ordre gymnastique dans les IO du 20 juin 1959.

Les IO du 19 octobre 1967

- **Le contexte général :**
- - « **Les trente glorieuses** ou la révolution invisible de 1946 à 1975 (Fayard, 1979) de Jean Fourastié
- - « **La fin des paysans** » - 1970 - réédité chez Actes sud en 1991 de Henri Mendras
- - « **La société de consommation** » - 1970 – réédité chez Gallimard en 1996 ; de Jacques Baudrillard
- - **« Vers la civilisation des loisirs »** - 1972 – de Joffre Dumazedier.

<u>Le contexte socio économique :</u>

Croissance démographique : 1954: 43 millions………1968: 50 millions. Massification et démocratisation de l'enseignement (Lois Berthoin et Fouchet 59-63)
Croissance économique et industrielle
Nouvelle forme de société : société de consommation, de spectacle, de loisir (modernisation)
Mutation sociale (urbanisation croissante et désertification des campagnes)
Mutation culturelle (culture jeune issue du baby-boom ……….à l'origine des événements de 1968)

Le contexte institutionnel :

- Le 21 janvier 1966, François Missoffe devient Ministre de la Jeunesse et des sports dans le gouvernement Pompidou .
- Son directeur de cabinet, René Haby, reprend le chantier des instructions officielles engagé sous M. Herzog.
- Une commission scolaire (Trincal….) est créée au sein du Haut Comité des Sports, et placée sous la tutelle conjointe du MJS et du MEN, présidée par le recteur Debeyre et dirigée par <u>Pierre Trincal</u>.

LA COMMISSION PEDAGOGIQUE

Une commission scolaire (dirigée par P.Trincal) se réunit pour la première fois le 21 juin 1965 avec l'objectif de produire de nouvelles instructions. (Voir l'article de Pierre Trincal dans la revue EPS n°88, de septembre 1967 : « La genèse d'une réforme ».)
Elle comprend : des représentants de l'inspection, des personnalités proches de M. Herzog et des représentants des deux syndicats de l'EPS (profs et maîtres) : la procédure est nouvelle!!

La commission scolaire s'est efforcée de faire **la synthèse entre deux tendances** :

- une première dite « éducative », attachée aux méthodes traditionnelles qui reçoit le renfort scientifique de Jean Le Boulch,
- et une seconde, plus répandue dans le corps enseignant, qui prône le recours pédagogique au sport, (ex: expériences de Corbeil-Essonnes, et des Républiques des sports de Calais)

Ces IO de 1967 sont un texte de compromis : Consensus des instances politiques, institutionnelles et professionnelles.

CONTENU DES IO de 67

La nature des contenus est largement dominée par le sport : *« l'insertion du sport dans les programmes d'enseignement et l'organisation des activités physiques et sportives qui en constituent l'objet »*

L'objet sportif est l'objet central de l'EPS, et de chaque séance ,……Il devient un enjeu de civilisation : *« Les activités physiques et sportives relèvent certainement de notre culture » ; « elles contribuent en outre à l'accroître et à la diffuser. »*

3 grandes finalités :

1/ santé = adaptabilité au monde extérieur *« la santé doit s'apprendre sans cesse »*

2/ la formation conjointe de l'esprit et du corps *« L'EPS agit sur un individu conçu dans sa totalité »*

3/ la transmission d'éléments culturels que constitue la pratique sportive. Sport = éducation + vocation de sportifs et dirigeants.

Par ailleurs, comme discipline d'enseignement, *« l'EPS ne doit pas se confondre avec certains des moyens qu'elle utilise. »*

3 objectifs :

1/ **le développement organique et foncier** ,
2/ **l'éducation motrice fondamentale** (facteurs perceptifs, facteurs d'exécution, coordination générale)
3/ **objectifs psycho sociaux** (émotivité, création, courage, volonté, coopération, responsabilité….

Classement des APS :

Par rapport aux effets qu'elles ont sur la motricité.

-**Titre 1: maîtrise du milieu** (athlétisme, natation , APPN, E.P utilitaire….)
-**Titre 2: maîtrise du corps** (gym, danse culture physique….)
-**Titre 3: Amélioration des qualités** psychologiques et des rapports à autrui (combat, APPN, sports collectifs)

Organisation

- - Mise en train, Partie principale avec 3 types d'effets, Retour au calme.
- - Plan annuel de **programmation des CYCLES** : (1 cycle/1APS)
- Le texte fait appel à **l'initiative personnelle et à l'esprit de responsabilité des éducateurs** .

IO 85/86/87/88

COLLEGE

- **IO 1985**: *Arrêté du 14 novembre 1985*
- Compléments 6e/5e: *30 juillet **1987***
- Compléments 4e/3e : *30 juin **1988***

LYCEE

- IO **1986**: *Arrêté du 14 mars 1986*

CONTEXTE DE TRANSITION : Les années 70….entre 67 et 85

- Crise **économique mondiale et choc pétrolier en 1974**
- **Difficultés économiques de la France -> montée** du chômage -> amplification de la dualité sociale (fin 70: 2 millions de chômeurs et 14% d'inflation)
- Changements quantitatifs et qualitatifs dans la productivité -> 4e semaine de congés payés : 1969 -> Développement des loisirs
- AUGMENTATION DU TEMPS DE LOISIR. Le souci du corps devient un phénomène majeur de société. Apparition de nouvelles pratiques sportives. Expérimentation et innovation de nouvelles pratiques pédagogiques

Période de menaces pour l'EPS

- menacée par la pratique sportive fédérale (CAS 1972, SAS 1975)
- par le pouvoir politique
- réaménagement des heures de pratique (circulaire de 1971 : 3 heures dans les collèges et 2 h dans les lycées),

- recul des heures d'AS (2 h en 1978 SOISSON),
- diminution des postes au capeps (projet Soisson: 0 postes en 1978)

Ce démarquage par rapport au phénomène sportif va favoriser son **intégration à l'Education Nationale en 1981** avec la mise en place d'une filière universitaire complète.

Les I.O. du 14 novembre 1985 (Collège) et du 14 mars 1986 (Lycée)

- La logique de ces textes est entre: l'affirmation **d 'une orientation nationale** **et le souci de développer des responsabilités locales.**

COMMISSION VERTICALE

Un effort de modernisation et de rénovation du système éducatif est entrepris dès 1981 (cf: rapports Legrand, Prost, Favret.)

- 1983 le Ministre de l'EN, **Alain Savary**, crée la commission permanente de Réflexion sur l'Enseignement de l'Education Physique et Sportive: **la commission verticale EPS**
- **Trois commissions horizontales** : école, collège, lycée, complètent le dispositif.
- La commission verticale regroupe : des représentants institutionnels, des enseignants en établissement, des concepteurs comme Robert Mérand, Pierre Parlebas ou Georges Vigarello.
  Présidée par **Alain Hébrard** ,sa composition manifeste une volonté de rassemblement et d'apaisement après les tensions de la période Soisson (78-81).

ORIENTATIONS

- La notion de projet devient primordiale
- Intérêt nouveau porté à l'élève par rapport au développement de sa personne : *« Le choix des activités à enseigner s'effectue par rapport ….aux difficultés d'apprentissage qu'elles impliquent(…) le type de relation qu'elles instaurent entre le sujet et l'environnement, et entre le sujet et les autres… »*

OBJECTIFS

"*Discipline d'enseignement, l'éducation physique et sportive participe ainsi au développement de la personnalité de l'élève. »*

3 objectifs:

1. *Développer les capacités motrices de l'élève.*
2. *Développer des habiletés pouvant être réinvesties dans diverses activités, sportives, professionnelles ou de loisir.(….grâce à l'acquisition de compétences)*
3. *Développement de l'élève, de son équilibre, améliorer sa santé (et solidarité, sens de l'effort, responsabilité, coopération, esprit de compétition …)*

CONTENUS

« l'EPS ne se confond pas avec les activités physiques qu'elle propose et organise »

Mais les contenus sont toutefois organisés autour des APS:

- APS classées en 7 groupes
- Cycles longs d'APS : 12 séances minimum (sinon pas de progrès ni d'évaluation possible)
- Indications très globales par famille d'APS:
  - **6e/5e: diversité** des activités + exercices brefs et intenses ou de longue durée
  - **4e/3e: stabiliser** les apprentissages, perfectionnement, nombre plus restreints d'APS

DIMENSION PEDAGOGIQUE

Elle s'appuie sur de NOUVEAUX CONCEPTS PEDAGOGIQUES :

- Des niveaux d'habileté:
  - Niveaux de compétence en fonction du développement de l'enfant.(cf. efforts intenses….)
  - Niveau de départ
  - Groupes de niveaux
  - Vers la gestion autonome des ses apprentissages (cf. : connaissance du résultat: CR)
- Une pédagogie différenciée:

- Faire progresser chaque élève et répondre aux besoins de chacun
- Une attention particulière pour les élèves présentant un handicap

IO 1986: L'AFFIRMATION DE 1985

OBJECTIFS :

- SE CONNAITRE (prise de conscience de la différence entre soi et les autres).
- CONNAÎTRE LES APS (prise de conscience en rapport avec l'action.
- CONNAITRE LES AUTRES (rapport aux autres, vie en groupe).

Obligation de mettre en place un projet pédagogique d'EPS *: « dans chaque établissement, les enseignants établi ront un projet pédagogique comportant: objectif, contenus, démarche, évaluation) plutôt que de programmation » .*
Correspond à la logique de décentralisation qui concerne toutes les institutions depuis les lois de 1983
La programmation des APS est alors él aborée par les enseignants.

CONCEPTS PEDAGOGIQUES
Toujours autour du triangle didactique:

- Notion de « **ressources** » au lieu de «capacités »
- Notion de **motivation**. (Tenir compte des aspirations des élèves)
- Notion de **critère d'évaluation**. (Intégrer l'évaluation comme moyen pédagogique).
- Mettre en place une **pédagogie du contrat**

C'est le **monopole du cognitivisme** sur l'apprentissage, "Plus que le résultat de l'action , c'est le processus qui intéresse l'enseignant".

COMPLEMENTS DES CLASSES DE 6e/5e 14 novem bre1987:

Reprend massive des propositions de la commission verticale

- Notion de **conduites motrices**
- Définition des **ressources en 4 types**
- Notion de **contenus d'enseignement et de contenus de formation**
- Notion **d'évaluation formative**: *« il n'y a pas d'enseignement sans évaluation et il n'y a pas d'apprentissage qui n'implique la connaissance des résultats de l'action »*

COMPLEMENTS DES CLASSES DE 4e/3e 30 juin1988 :

- Précisent 2 notions issues des textes précédents:
  - **Les termes de l'évaluation** : motricité (performance + conduites motrices), connaissances, investissement-progrès
  - Précisions sur le projet pédagogique et mise en place d'un **projet d'AS**
  - Sorte de **recadrage** par rapport à des difficultés de mise en place des projets ou certaines dérives de l'évaluation

Les programmes collèges et Lycées de 1996 à 2002

Définition du terme « programme »:
« outil qui traduit en termes de contenus disciplinaires les objectifs généraux », Charte de 1992
« Il s'agit d' un cadre de référence national pour fonder dans chaque discipline, à chaque niveau, le contrat d'enseignement »… Charte de 1992

CONTEXTE SCOLAIRE

- 1988: Lionel Jospin devient ministre de l'éducation nationale:
- objectif: rénovation et réforme des contenus d'enseignement
- **Loi d'orientation 10 juillet 1989 :** Issue du rapport Gros/Bourdieu elle constitue une nouvelle orientation du système éducatif français: « *le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances »*

CNP et GTD

- La loi d'orientation met en place le **Conseil national des programmes (CNP)** qui doit élaborer de nouveaux programmes. Le CNP dirige des **Groupes Techniques Disciplinaires (GTD).** But la rédaction des projets des futurs programmes
  La **Charte Nationale** des programmes publiée le 20 février 1992 sera l'aboutissement de cette réflexion.

GTD 1

A. HEBRAD dirige le GTD 1 en EPS. Avec **Claude Pineau** (doyen de l'IG), ils collaborent à peu près et proposent ensemble une consultation des enseignants en 1993 : *« Pour une écriture concertée des programmes* », diffusée par la revue EPS. Ils vont même co-diriger le GTD EPS de janvier 1994 jusqu'en juillet 1995,
Parallèlement les GIP (Groupes d'Innovation Pédagogiques) réfléchissent à de nouvelles conceptions de l'EPS
C'est alors une période de grande confusion des acteurs de l'EPS. On peut identifier 4 types de conceptions des rapports que les élèves entretiennent avec l'activité physique pour apprendre en EPS.

- **1ere conception** : proche des I.O de 67. Apprentissages justifiés à partir d'une réflexion sur les finalités de l'enseignement, les moyens pour les atteindre. Montpellier.
- **2e conception**: l'élève et son développement. L'individu peut accéder à la connaissance par son activité. Nantes
- **3e conception :** élève étudié dans ses comportements sociaux, culturels, voire affectifs, dans son processus « d'acculturation ».. La signification culturelle des activités pour l'élève organise les contenus. Créteil, Lyon
- **4e conception:.** La connaissance des activités, rapportées à l'âge et a ux acquis des élèves, organise les contenus. Lyon, Aix, Dijon

CRISE DE 1995

10 juillet 1995: année du refus des premières propositions de programmes pour les collèges par les enseignants
Les actions effectuées par le GTD1 ne convainquent pas le SNEP (repr oches autour de la signification culturelle des APS). Crise identitaire de l'EPS qui est accentuée par la publication des nouveaux textes du BAC de 1995

GTD 2

Nouvelle composition de GTD co-présidé par Alain Hébrard et Jean Eisenbeis, entourés d'une équipe restreinte Ils restent au plus près des souhaits de la Charte des programmes de 92.

Consensus trouvé autour des notions
  - de compétences générales et spécifiques,
  - des 8 groupements d'APS«A» (influence de la didactique des APS, et avec la disparition des « domaines d'action »

Ce nouveau consensus aboutit à la publication des Programmes de Collège 1996 à 1998 (de la 6e à la 3e)

Programmes de Collège 1996 à 1998 de la 6ème à la 3 ^e^

FINALITES/ OBJECTIFS

- 3 finalités pour« contribuer au développement de la personne » :
  1. le développement des capacités nécessaires aux conduites motrices,
  2. l'acquisition, par la pratique, des compétences et connaissances relatives aux activités physiques, sportives et artistiques
  3. l'accès aux connaissances relatives à l'organisation et à l'entretien de la vie physique.

  Ils visent la santé, la sécurité, la solidarité, la responsabilité, l'autonomie, c'est à dire l'éducation à la citoyenneté.
- **3 types de relations dans la relation à environnement / individu :**
  1. - avec le monde physique,
  2. - avec les autres,
  3. - avec lui-même ce qui rappelle les I.O de 1967.
- **Valeurs sociales et morales**, notamment en favorisant le « rapport des élèves à la règle »
- **Relation de l'EPS et de l'association sportive** (les missions du sport scolaire pour former un citoyen tout en découvrant ou en approfondissant des APSA).

Notion de compétences. Les textes présentent de manière détaillée:

- les compétences **propres à un groupe** dans huit activités de nature différente,
- les compétences et connaissances **générales**,

Des documents d'accompagnement spécifient les compétences **spécifiques** à titre d'exemple

GTD 3 : 1999-2002

C. ALLEGRE, ministre de l'éducation nationale, missionne **Ph. MERIEU** pour organiser la consultation des lycéens sur les savoirs à enseigner. **Gilles Klein** préside alors le dernier **GTD**, mis en place le 12 janvier 1999, intitulé **« groupe d'experts ».** L'objectif est de produire les programmes du Lycée.

Programme Lycée : BO du 31 Août 2000 et BO du 30 Août 2001
Programme LP : BO du 24 Octobre 2002

La finalité principale : la **formation d' « un citoyen cultivé, lucide, autonome, responsable de la conduite de sa vie corporelle ».**

4 Objectifs :

- Favoriser l'accès au patrimoine culturel : diversité des APSA et de leurs formes sociales de pratique
- Le développement des ressources : efficacité dans l'action individuelle et collective, la confiance et la réalisation de soi.
- L'acquisition de compétences et connaissances sur l'entretien de la vie physique et le développement de la santé tout au long de la vie
- Une spécialisation par l'approfondissement de la pratique des APSA

3 éléments organisateurs des programmes

- **les connaissances**
  - déclaratives : « les informations » ;
  - procédurales : « les connaissances techniques et tactiques », les « connaissances sur soi », les « savoir-faire sociaux »)
- **les compétences attendues**
  - la composante culturelle (4 en seconde, 5 au cycle terminale dont CC5)
  - et la composante méthodologique (4 : lucidité, projet, effet de l'activité, règle collective)
- **les deux ensembles d'activités physiques** (ensemble commun de 26 APSA, ensemble complémentaire).

CONSENSUS

Convergences entre ces 2 textes Lycée et LP: même groupe d'experts qui a construit ces programmes (sous la direction de Gilles Klein) Programmes lycée/LP et textes sur la certification (20 juillet 2001 et 1er juillet 2002)
Volonté consensuelle de cadrage national et d'affichage d'ambitions élevées pour l'EPS jusqu'au baccalauréat.

LOI D'ORIENTATION 2005

Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 (loi FILLON)

- Redonner, des lignes directrices au système scolaire pour mieux l'adapter au contexte actuel (social, culturel, économique…).
- Mise en place d'un socle commun de connaissances et compétences : « ce qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société ».

SOCLE COMMUN DE COMPETENCES ET DE CONNAISSANCES (7 PILIERS) décret du 11 juillet 2006 (DE ROBIEN)
Met en œuvre des priorités pour élever le niveau de formation des jeunes Français
Pour la première fois depuis les lois scolaires de Jules Ferry, en 1882, la République indique le **contenu impératif de la scolarité obligatoire à travers un socle commun de compétences et de connaissances** (7 piliers)
Dés lors, le socle commun constitue la référence pour la rédaction des programmes d'enseignement de l'école et du collège.

- Il en fonde les objectifs pour définir ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire.
- Il s'organise en 7 PILIERS (dont les 6 et 7 : sociales et civiques ; autonomie et esprit d'initiative).
- Chaque compétence est une combinaison de connaissances, capacités et attitude

Le travail des groupes d'experts

Des **groupes d'experts** pour les programmes scolaires (GEPS) sont mis en place (constitués d'inspecteurs et d'enseignants). Ils sont chargés de préparer l'adaptation des programmes d'enseignement aux finalités du socle commun

Gestation des programmes Collège et LP 2008/2009. De nombreuses consultations et enquêtes des enseignants sont organisées. La consultation des organisations syndicales débouchent sur un rejet du projet de programmes à plusieurs reprises

FINALEMENENT……les programmes aboutissent :

PROGRAMMES écoles primaires : Arrêté du 9 juin 2008

PROGRAMMES COLLEGE : Arrêté du 8 juillet 2008

PROGRAMMES BEP CAP BAC PRO : Arrêté du 10 février 2009

PROGRAMMES LYCEES : Arrêté du 8-4-2010

Les dispositions des nouveaux programmes Lycée entrent en application :

- à la rentrée de l'année scolaire **2010-2011 en classe de seconde,**
- à la rentrée de l'année scolaire **2011-2012 en classe de première**
- à la rentrée de l'année scolaire **2012-2013 en classe terminale.**

MATRICE DISCIPLINAIRE : une ligne commune d'affichage des programmes d'EPS de l'école, collège, lycée :

- les finalités et objectifs
- 2 ensembles de compétences
  - Propres à l'EPS
  - Méthodologiques et sociales (CMS)

Double fonction d'affichage et d'unité de la discipline au sein du système éducatif

FINALITE: Former un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué.

OBJECTIFS:

- Le développement et la mobilisation des ressources individuelles favorisant l'enrichissement de la motricité
- L'éducation à la santé et à la gestion de la vie physique et sociale
- L'accès au patrimoine de la culture physique et sportive.

CONTENUS

- Des fiches APSA organisées autour des connaissances, capacités, attitudes
- Une liste nationale d'APSA, une liste académique, une APSA d'établissement
- 5 niveaux sur la scolarité de la 6e à la terminale (N1 à N5)

On peut voir ainsi 3 fonctions dévolues à ces nouveaux programmes depuis 2008:

- la **fonction politique et sociale** (vers une culture commune et une utilité sociale)
- la **fonction institutionnelle** (affichage et unité de la discipline grâce à la matrice disciplinaire).
- **la fonction disciplinaire** (unité professionnelle / libertés locales)

- **CONCLUSION**

  Les T.O sont des textes politiques.
- Ils sont le reflet d'un contexte et la projection de problématiques nouvelles.
- Ils sont souvent issus de confrontation et/ou de consensus entre les acteurs.
- La synthèse porte toujours la trace d'un certain éclectisme avec une conception dominante organisatrice de leur logique.
- La confrontation est un temps indispensable d'appropriation collective du débat et de ses enjeux.